

CONSEIL D'ADMINISTRATION ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE N°5 DU 28 MAI 2026, À 14 H 30
AU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA RÉGIE, SITUÉ AU 107, CHEMIN
MAINE CENTRAL À BURY

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. PROCÈS-VERBAL
 - 4.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION
 - 4.1.1 Adoption du procès-verbal du 30 avril 2026**
5. PÉRIODE DE QUESTIONS – PUBLIC PRÉSENT
6. DOSSIERS DIRECTION GÉNÉRALE
 - 6.1 Modification résolution 2025-02-27-1421**
7. CORRESPONDANCE
8. FINANCES
 - 8.1 CHÈQUES
 - 8.1.1 Liste des chèques émis du 16 avril au 15 mai 2026**
 - 8.2 SUIVI BUDGÉTAIRE
 - 8.2.1 Suivi budgétaire au 30 avril 2026 du BO 2026 adopté**
 - 8.3 CONTRATS
 - 8.3.1 Liste des contrats comportant une dépense de 25 000 \$ et plus adjugés par Valoris – avril 2026**
 - 8.4 RÈGLEMENTS D'EMPRUNTS
 - 8.5 APPROBATION DE DÉPENSES
 - 8.6 BUDGET 2026
9. INFRASTRUCTURES
 - 9.1 LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (LET)

**9.1.1 Tonnage des matières résiduelles acheminées au site Bury – mensuel avril
2026 / cumulatif 2025**

9.2 LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE (LES)

9.3 GESTION DES EAUX DE LIXIVIATION

9.4 CENTRE DE TRI MULTIMATIÈRES

9.5 CENTRE DE TRANSFERT SHERBROOKE

**9.5.1 Procuration pour la signature et le dépôt des formulaires de demandes de
permis à la Ville de Sherbrooke**

9.6 GESTION DES BIOGAZ

9.7 GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ORGANIQUES (MRO)

9.8 PARC ÉCO-INDUSTRIEL

9.9 SITE DE BURY

10. RÈGLEMENTS

**10.1 Dépôt du règlement no 5.4 - 2 modifiant le Règlement no 5.4 de la Régie
intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-
François et de Sherbrooke**

11. DEMANDES DES DÉLÉGUÉS

12. AFFAIRES NOUVELLES

13. LEVÉE DE L'ATELIER

PROCHAINE ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

Jeudi le 25 juin 2026 à 12h30 (atelier) / 14h30 (conseil d'administration)

RÉGIE INTERMUNICIPALE DU CENTRE DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS ET DE SHERBROOKE

AVIS DE CONVOCATION

Le 21 mai 2026,

Madame Christelle Lefèvre, déléguée
Ville de Sherbrooke

Madame Catherine Boileau, déléguée
Ville de Sherbrooke

Madame Pascale Larocque, déléguée
Ville de Sherbrooke

Monsieur Bertrand Collins, délégué substitut
Ville de Sherbrooke

Monsieur Robert Roy, délégué
MRC du Haut-Saint-François

Monsieur Denis Savage, délégué
MRC du Haut-Saint-François

Madame Nathalie Bresse, déléguée
MRC du Haut-Saint-François

Monsieur Eugène Gagné, délégué substitut
MRC du Haut-Saint-François

Madame, Monsieur,

J’ai le plaisir de vous convoquer à une assemblée du conseil d’administration de la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke.

Cette assemblée aura lieu le **jeudi 28 mai 2026 à 14h30** au centre administratif de la Régie, située au 107, chemin Maine Central, à Bury. L’ordre du jour et les documents pertinents sont joints à la présente.

Veuillez agréer l’expression de mes sentiments distingués.

Jean-Jacques Caron
Directeur général et secrétaire-trésorier

Régie intermunicipale du centre de valorisation des
Matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 30 AVRIL 2026, À 14 H 30
AU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA RÉGIE, SITUÉ AU 107, CHEMIN
MAINE CENTRAL À BURY

MEMBRES PRÉSENTS :

Christelle Lefèvre
Vice-présidente
Déléguée Ville de Sherbrooke

Pascale Larocque
Déléguée Ville de Sherbrooke

Catherine Boileau
Déléguée Ville de Sherbrooke

Bertrand Collins
Délégué substitut Ville de Sherbrooke

Robert Roy
Président
Préfet de la MRC du Haut-Saint-François

Denis Savage
Délégué MRC du Haut-Saint-François

Nathalie Bresse
Déleguée MRC du Haut-Saint-François

Eugène Gagné
Délégué substitut MRC du Haut-Saint-François

MEMBRES ABSENTS :

PARTICIPENT ÉGALEMENT À L'ENSEMBLE OU À UNE PARTIE DE LA SÉANCE :

Jean-Jacques Caron
Directeur général et secrétaire-trésorier de Valoris

Louis Longchamps
*Directeur du développement durable et des
relations externes de Valoris*

Céline Martel
Coordonnatrice aux communications de Valoris

Geneviève Morin
Coordonnatrice administrative de Valoris

Antoni Daigle
*Agent de projets Bureau de l'environnement
Ville de Sherbrooke*

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président déclare la séance ouverte à 14 h 56.

2. L'AVIS DE CONVOCATION

L'avis de convocation a été transmis par courriel à chaque délégué.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2026-04-30-1574

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par la déléguée Catherine Boileau,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 30 avril 2026 soit et est adopté.

4. PROCÈS-VERBAUX

RÉSOLUTION 2026-04-30-1575

Adoption du procès-verbal du 26 mars 2026

Proposé par la déléguée Nathalie Bresse,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que le secrétaire est dispensé de lire le procès-verbal de la réunion du 26 mars 2026.

Que le procès-verbal de la réunion du 26 mars 2026 soit et est approuvé.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS – PUBLIC PRÉSENT

DOSSIER 2026-04-30-0073

Période de questions des personnes présentes

Aucune question des citoyens n'a été déposée sur le site internet.

6. DOSSIERS DIRECTION GÉNÉRALE

RÉSOLUTION 2026-04-30-1576

Formation du comité consultatif de la relève de direction

CONSIDÉRANT QUE L'équipe de direction est et sera en grande transformation dans les prochains mois ;

CONSIDÉRANT QUE la relève pour deux postes clés doit se planifier plusieurs mois avant un départ à la retraite ;

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu d'analyser finement les besoins de l'organisation en termes de compétences et de personnel ;

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu de se faire accompagner par des conseillers en ressources humaines pour réaliser une évaluation de potentiel, une évaluation des écarts de compétences dont l'organisation a besoin en vue de bien planifier la relève ;

CONSIDÉRANT QUE : les dépenses du mandat du consultant seront imputées au poste comptable des services professionnels ;

Proposé par la déléguée Catherine Boileau,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que le conseil d'administration désigne les personnes suivantes pour la composition du comité consultatif *de relève et évolution de l'équipe de direction* soit : Mme Christelle Lefèvre, Mme Pascale Laroque, Mme Nathalie Bresse et M. Denis Savage.

L'abrogation de la résolution 2026-02-26-1553, qui visait la formation d'un sous-comité de relève et évolution de l'équipe de direction

M. Louis Longchamps agira à titre de personne-ressource en appui au comité et aux experts externes qui s'y joindront.

7. CORRESPONDANCE

8. FINANCES

RÉSOLUTION 2026-04-30-1577

Liste des chèques émis du 16 mars au 15 avril 2026

Proposé par la déléguée Christelle Lefèvre,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que la liste des chèques émis entre le 16 mars 2026 et le 15 avril 2026 soit et est déposée.

RÉSOLUTION 2026-04-30-1578

Suivi budgétaire au 31 mars 2026 du budget de fonctionnement 2026 adopté

Proposé par la déléguée Nathalie Bresse,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que le suivi budgétaire au 31 mars 2026 du budget de fonctionnement 2026 adopté soit et est déposé.

RÉSOLUTION 2026-04-30-1579

Présentation et dépôt des états financiers 2025 par RCGT

Proposé par la déléguée Catherine Boileau,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

De recevoir le rapport des états financiers vérifiés de Valoris pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2025.

RÉSOLUTION 2026-04-30-1580

Liste des contrats comportant une dépense de 25 000 \$ et plus adjugés par Valoris

Proposé par la déléguée Pascale Larocque,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que la liste A – liste des contrats comportant une dépense de 25 000\$ et plus adjugés par Valoris – mars 2026 soit et est déposée.

Que la liste B – liste des contrats entre 2 000\$ et 25 000\$ conclus avec un fournisseur totalisant 25 000\$ depuis le début de l'exercice financier soit et est déposée.

Que la liste C – liste des contrats entre 2 000\$ et 25 000\$ conclus avec un fournisseur ayant atteint 25 000\$ au cours d'un mois précédent en 2026 soit et est déposée.

RÉSOLUTION 2026-04-30-1581

Dépôt du rapport annuel 2025 sur l'application du règlement de gestion contractuel

Proposé par la déléguée Nathalie Bresse,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que le rapport annuel 2025 sur l'application du règlement de gestion contractuel soit et est déposé.

RÉSOLUTION 2026-04-30-1582

Résolution de concordance pour le règlement d’emprunt No 25

RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR OBLIGATIONS AU MONTANT DE 6 100 000 \$ QUI SERA RÉALISÉ LE 25 MAI 2026

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 6 100 000 \$ qui sera réalisé le 25 mai 2026, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
25	2 285 000 \$
25	1 965 000 \$
25	140 000 \$
25	1 710 000 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d’emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cette émission d'obligations et pour le règlement d'emprunt numéro 25, la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke souhaite émettre pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

Il est proposé par Christelle Lefèvre, appuyé par Catherine Boileau et résolu unanimement

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par obligations, conformément à ce qui suit :

1. les obligations, soit une obligation par échéance, seront datées du 25 mai 2026;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 25 mai et le 25 novembre de chaque année;
3. les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7);
4. les obligations seront immatriculées au nom de Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et seront déposées auprès de CDS;
5. CDS agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents;
6. CDS procédera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le secrétaire-trésorier à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;
7. CDS effectuera les paiements de capital et d'intérêts aux adhérents par des transferts électroniques de fonds et, à cette fin, CDS prélèvera directement les sommes requises dans le compte suivant :

CD du Haut-Saint-Francois
46, RUE DE L'HOTEL-DE-VILLE
EAST ANGUS, QC
J0B 1R0

8. Que les obligations soient signées par le président et le secrétaire-trésorier. La Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d’agir en tant qu’agent financier authentificateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu’elles auront été authentifiées

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2032 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 25 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 25 mai 2026), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

RÉSOLUTION 2026-04-30-1583

Abroger le règlement d’emprunt No 23-1

ATTENDU QUE le conseil d'administration a approuvé le règlement d'emprunt No 23-1, le 24 avril 2025, modifiant le règlement d'emprunt No 23;

ATTENDU QUE : que cette demande de règlement d'emprunt No 23-1 modifiant le règlement d'emprunt No 23 a été déposée au MAMH en juillet 2025;

ATTENDU QUE le MAMH n'a pas donné suite à cette demande de modification, car formulé d'une façon non conforme aux procédures atténuées;

Proposé par la déléguée Nathalie Bresse,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

D'abroger le règlement No-23-1 ainsi que la résolution 2025-04-24 -1452.

Procéder à la préparation et au dépôt d'un nouveau projet de règlement d'emprunt modifiant le règlement No 23.

9. INFRASTRUCTURES

RÉSOLUTION 2026-04-30-1584

Tonnage des matières résiduelles acheminées au site Bury – mensuel mars 2026 / cumulatif 2025

Proposé par la déléguée Christelle Lefèvre,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que le bilan mensuel et cumulatif au 31 mars 2026 du tonnage des matières résiduelles acheminées au site Bury soit et est déposé.

10. RÈGLEMENTS

RÉSOLUTION 2026-04-30-1585

Avis du règlement et dépôt du projet de règlement no 5.4-2 modifiant le Règlement no 5.4 de la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke

Proposé par la déléguée Christelle Lefèvre,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

La déléguée Christelle Lefèvre donne l'avis suivant :

« PRENEZ AVIS qu'à une prochaine séance du conseil d'administration sera présenté, pour étude et adoption, le Règlement n° 5.4 - 2 modifiant le Règlement n° 5.4 de la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke de manière à adopter la grille de tarification 2026 de la Régie. »

et dépose le projet de règlement n° 5.4 - 2.

11. DEMANDES DES DÉLÉGUÉS

12. AFFAIRES NOUVELLES

Le conseil d'administration tient à féliciter l'équipe de direction pour leur beau travail lors des états financiers et que RCGT avait que de bons commentaires.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 13.

Le président

Robert Roy, délégué MRC du Haut-Saint-François

Le secrétaire

Jean-Jacques Caron, directeur général et secrétaire-trésorier de Valoris

Objet : Valoris — Modification de la résolution 2025-02-1421 mandatant des représentants au comité patronal pour les négociations du renouvellement de la convention collective échue le 31 décembre 2025

Sommaire du dossier

Mise en contexte

La convention collective intervenue entre le syndicat de travailleuses et travailleurs de Valoris — CSN et Valoris, couvrant la période et 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2025, est arrivée à échéance le 31 décembre 2025. Afin de procéder à son renouvellement, la direction de Valoris et le syndicat ont amorcé le processus de négociations au printemps 2026. Pour ce faire Valoris a mis en place un comité de négociation patronale.

Analyse

Valoris a nommé les représentants suivants pour participer aux négociations et être membre du comité patronal de négociation par résolution No 2025-02-1421 :

- Jean-Jacques Caron, directeur général et secrétaire-trésorier
- Geneviève Morin, coordonnatrice administrative
- Ghislain Frenette, directeur d’usine adjoint
- Le conseiller juridique choisi par Valoris

Or le représentant du comité Ghislain Frenette a quitté Valoris et il est requis de nommer Louis Longchamps, directeur du développement durable et des relations externes, comme membre du comité de négociation patronale.

Impact financier

X Aucune implication financière :

☐ Prévu au budget :

☐ Non prévu au budget :

Recommandations

ATTENDU QUE la convention collective couvrant la période et 1er janvier 2021 au 31 décembre 2025 est arrivée à échéance le 31 décembre 2025;

ATTENDU QUE le syndicat des employés de Valoris-CSN et la direction de Valoris ont entrepris les sessions de négociations depuis le mois de mars 2026;

ATTENDU QU’il est nécessaire d’avoir un comité patronal de négociation pour représenter l’employeur à la table de négociations;

ATTENDU QU’UN membre du comité nommé par résolution NO 2025-02-1421 n’est plus à l’emploi de Valoris et qu’il est requis de nommer un remplaçant.

IL EST RÉSOLU QUE : la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke nomme les personnes suivantes pour composer le comité patronal de négociation pour négocier le renouvellement de la convention collective, et à être présent à la table des négociations :

- Jean-Jacques Caron, directeur général et secrétaire-trésorier
- Geneviève Morin, coordonnatrice administrative
- Louis Longchamps, directeur du développement durable et des relations externes
- Le conseiller juridique choisi par Valoris

Préparé par : Jean-Jacques Caron, directeur général et secrétaire-trésorier
Date : 20 mai 2026

Objet : Valoris – Liste des chèques émis du 16 avril au 15 mai 2026
Sommaire du dossier Mise en contexte Vous trouverez ci-joint la liste des chèques émis par la Régie du 16 avril au 15 mai 2026 pour ses activités courantes.
Impact financier X Aucune implication financière : ☐ Prévu au budget : ☐ Non prévu au budget :
Recommandations Que la liste des chèques émis entre le 16 avril et le 15 mai 2026 soit et est déposée.

Préparé par : Rejean Pellerin, contrôleur
Approuvé par : Jean-Jacques Caron directeur général et secrétaire-trésorier
Date : 21 mai 2026

RÉGIE INTER. DU CENTRE DE VALORISATION
Liste générale des transactions bancaires
PÉRIODE DU 2026/04/16 AU 2026/05/15

Résolution
Entente politique
Délégation

R
E
D

DATE/N°		CHEQ.	DESCRIPTION		
2026/04/16 067722	BELL MEDIA INC. Fournisseur : 0000TOISON	16374	1 885,59	D	publicité activité citoyenne
2026/04/16 067747	LA TOISON D'OR Fournisseur : 8195623871	16375	5 000,00	D	activité citoyenne
2026/04/16 067749	LES SERVICES EXP INC. Fournisseur : 8198291311	16376	3 945,08	D	études GES
2026/04/16 067756	REGULVAR INC Fournisseur : 8198723709	16377	3 159,51	D	entretien gicleurs
2026/04/16 067764	POSTES CANADA Fournisseur : 8198723709	16378	344,93	D	poste
2026/04/16 067720	ATKINSREALIS CANADA INC. Fournisseur : 5143931000	R 39	1 450,12	D	étude hydraugéologique
2026/04/16 067721	BEAUREGARD GESTION ET COMMUNICATION Fournisseur : BEAUREGARD	R 39	494,39	D	site web
2026/04/16 067723	BIOGENIE GROUPE ORTEC Fournisseur : 5143771327	R 39	5 360,68	R	putrescibles
2026/04/16 067724	BOULONS DE L'ESTRIE INC Fournisseur : 8193462903	R 39	76,93	D	pièces garage
2026/04/16 067725	BUMPER TO BUMPER (PIECES AUTOS ANGUS) Fournisseur : 8198322465	R 39	2 991,77	D	pièces garage
2026/04/16 067726	CAMIONS GLOBOCAM ESTRIE INC. Fournisseur : 8195692575	R 39	3 583,33	D	pièces garage
2026/04/16 067727	CAMIONS INTER ESTRIE(1991) INC. Fournisseur : 8195646677	R 39	1 084,49	D	pièces garage
2026/04/16 067728	CARRIER SPORTS INC. Fournisseur : 8198753847	R 39	482,88	D	pièces garage
2026/04/16 067729	CENTRE DE LOCATION IDEALE ENR Fournisseur : 8198324958	R 39	4 273,39	D	location nacelle entretien tri
2026/04/16 067730	CENTRE DE RENOVATION G. DOYON Fournisseur : 8198324944	R 39	310,40	D	fournitures site
2026/04/16 067731	CONSULAIR GESTION GLOBALE AIR ET ENVIRON Fournisseur : 4186505960	R 39	2 083,93	D	étude gas torchère
2026/04/16 067732	DISTRIBUTIONS OLIVIER SABOURIN Fournisseur : 5148365595	R 39	66,50	D	eau potable
2026/04/16 067733	DLB AVOCATS INC Fournisseur : 8195666222	R 39	1 424,16	D	honoraires convention coll
2026/04/16 067734	EDILEX Fournisseur : 5147455410	R 39	3 382,18	D	logiciel aide aux appels d'offres
2026/04/16 067736	ELECTRO-5 INC. Fournisseur : 8198235355	R 39	136,86	D	fournitures usine
2026/04/16 067737	EQUIPEMENTS MARQUIS INC Fournisseur : 8198223382	R 39	833,33	D	pièces garage
2026/04/16 067738	FQM ASSURANCES INC Fournisseur : 4186511010	R 39	261 702,46	D	primes annuelles
2026/04/16 067739	GBI EXPERTS-CONSEILS INC Fournisseur : 5143844222	R 39	10 955,07	R	honoraires R-25 TDE
2026/04/16	GESTION VFC INC. Fournisseur : 8666505905	R 39	15 324,84	D	ligne CRD
067740 2026/04/16 067741	GLS LOGISTICS SYSTEMS CANADA LTD Fournisseur : 8886368666	R 39	565,64	D	courrier
2026/04/16 067742	GROUPE SIGNALISATION ESTRIE Fournisseur : 8198223828	R 39	2 856,07	R	signalisation entrée
	Fournisseur : 4502719304				

RÉGIE INTER. DU CENTRE DE VALORISATION
Liste générale des transactions bancaires
PÉRIODE DU 2026/04/16 AU 2026/05/15

Résolution
Entente politique
Délégation

R
E
D

DATE/N°		CHEQ.	DESCRIPTION	
2026/04/16	HARNOIS ENERGIES INC.	R 39	19 118,06	R carburant sites
067743	Fournisseur : 5143370566			
2026/04/16	INTER-POWER GROUP	R 39	7 551,25	R réparations compresseurs
067744				
	Fournisseur : 5145467720			
2026/04/16	INVERSO	R 39	4 925,24	R dalle de béton CT
067745				
	Fournisseur : 8195653006			
2026/04/16	LA CARTOUCHERIE	R 39	695,53	D imprimantes
067746				
	Fournisseur : 8198214188			
2026/04/16	LES ENTREPRISES DOLBEC LTÉE	R 39	20 732,29	R dalle de béton CT
067748				
	Fournisseur : 8198214442			
2026/04/16	MACPEK INC	R 39	413,22	D pièces garage
067750	Fournisseur : 8195706355			
2026/04/16	MECANIQUE K.G. INC.	R 39	3 316,38	R remorque R1
067751				
	Fournisseur : 8198200487			
2026/04/16	MEUNIER OUTILLAGE INDUSTRIEL	R 39	2 171,13	D fournitures SST
067752				
	Fournisseur : 8198231616			
2026/04/16	MNP LLP	R 39	3 018,09	D quantification GES
067753				
	Fournisseur : 8194374180			
2026/04/16	PASCAL SERVICE PROMOTIONNEL INC.	R 39	665,95	D panneaux
067754				
	Fournisseur : 8195650770			
2026/04/16	PRODUITS DE SOUDURE MARTECH	R 39	2 549,98	D CRD et équipements lourds
067755				
	Fournisseur : 8002076642			
2026/04/16	SONIC ENERGIES	R 39	16 660,69	D carburant tracteurs
067757	Fournisseur : 8194811041			
2026/04/16	TECH-NIC RESEAU CONSEIL INC.	R 39	8 729,21	D ordinateurs et support
067758				
	Fournisseur : 8198433555			
2026/04/16	TERAPRO CONSTRUCTION / LONGUS-ESTRIE	R 39	1 352,30	D pièces garage
067759				
	Fournisseur : 8662263766			
2026/04/16	TERMINIX CANADA	R 39	233,75	D contrat entretien CT
067760				
	Fournisseur : TOROMONT C			
2026/04/16	TOROMONT CAT	R 39	4 901,92	D entretien équipement CAT
067761				
	Fournisseur : 8198323680			
2026/04/16	TRANSPORT ET EXCAVATION STEPHANE NADEAU	R 39	8 981,44	D déneigement
067762				
	Fournisseur : 8195659933			
2026/04/16	WAJAX LIMITEE	R 39	1 755,96	D fournitures usine
067763				
	Fournisseur : JONATHAN F			
2026/04/16	JONATHAN FORGET	R 39	6 287,50	D honoraires
067765				
	Fournisseur : 8194811041			
2026/04/16	TECH-NIC RESEAU CONSEIL INC.	R 40	3 380,22	D banque de temps
067766				
	Fournisseur : 8198324950			
2026/04/30	CHAMBRE DE COMMERCE DU HAUT-ST-FRANCOIS	16379	431,16	D tournoi de golf
067849				
	Fournisseur : 8195623871			
2026/04/30	LES SERVICES EXP INC.	16380	11 425,07	D projets environnementaux
067870				
	Fournisseur : 8198207102			
2026/04/30	9072-5326 QUEBEC INC / REFRIGERATION LAP	R 43	117,85	D réparation usine
067838				
	Fournisseur : 8195634155			
2026/04/30	ACIERS DAVID SIMMONDS LTEE	R 43	1 081,34	D ligne CRD
067839				
	Fournisseur : 8195638880			
2026/04/30	ADF DIESEL SHERBROOKE	R 43	7 855,21	D tracteur 53
067840				
	Fournisseur : 8777513456			
2026/04/30	ASCENSEUR DE L'ESTRIE	R 43	162,31	D contrat annuel
067841				
	Fournisseur : 8663966669			

DATE/N°		CHEQ.			DESCRIPTION	
2026/04/30 067842	ATTRACTIF	R	43	500,13	D	contrat annuel
	Fournisseur : 5143771327					
2026/04/30 067843	BIOGENIE GROUPE ORTEC	R	43	57 201,98	R	putrescibles
	Fournisseur : 8193462903					
2026/04/30 067844	BOULONS DE L'ESTRIE INC	R	43	132,79	D	pièces garage
	Fournisseur : 8198322465					
2026/04/30 067845	BUMPER TO BUMPER (PIECES AUTOS ANGUS)	R	43	93,16	D	pièces garage
	Fournisseur : 8198753847					
2026/04/30 067846	CARRIER SPORTS INC.	R	43	1 086,50	D	pièces garage

RÉGIE INTER. DU CENTRE DE VALORISATION
Liste générale des transactions bancaires
PÉRIODE DU 2026/04/16 AU 2026/05/15

Résolution
Entente politique
Délégation

R
E
D

DATE/N°		CHEQ.		DESCRIPTION	
2026/04/30 067847	Fournisseur : 8198324944 CENTRE DE RENOVATION G. DOYON	R	43	728,98	D fournitures sites
2026/04/30 067848	Fournisseur : 8195668464 CENTRE INSPECTION & ICI PNEU SHERBROOKE	R	43	567,30	D inspection et vignette
2026/04/30 067850	Fournisseur : 4184596443 DELOUPE	R	43	4 740,45	D pièces garage
2026/04/30 067851	Fournisseur : 5148365595 DISTRIBUTIONS OLIVIER SABOURIN	R	43	114,00	D eau potable
2026/04/30 067852	Fournisseur : 8194811325 EAGLE VIZION (6511660 CANADA INC)	R	43	402,73	D ligne CRD
2026/04/30	Fournisseur : 8198235355 ELECTRO-5 INC.	R	43	103,48	D fournitures usine
067853 2026/04/30 067854	Fournisseur : 8198223382 EQUIPEMENTS MARQUIS INC	R	43	4 893,77	D pelle CT
2026/04/30 067855	Fournisseur : 8195654412 EXCAVATION CARLO LEMAY INC	R	43	586,37	D entretien terrain CT
2026/04/30 067856	Fournisseur : 8195626448 EXCAVATION STEVE LEBLANC	R	43	316 541,34	R travaux entrée
2026/04/30 067857	Fournisseur : FAB-I-MEC0 FAB-I-MEC	R	43	7 266,43	R remorque R2
2026/04/30 067858	Fournisseur : 4182786382 FIDELE LACHANCE	R	43	3 192,00	D entretien terrain
2026/04/30 067859	Fournisseur : 5143844222 GBI EXPERTS-CONSEILS INC	R	43	8 128,05	R honoraires R-25 TDE
2026/04/30 067860	Fournisseur : 8192125251 GESTION MKS INC	R	43	18 434,39	D réparations CT
2026/04/30	Fournisseur : 8886368666 GLS LOGISTICS SYSTEMS CANADA LTD	R	43	60,56	D courrier
067861 2026/04/30 067862	Fournisseur : 8198223828 GROUPE SIGNALISATION ESTRIE	R	43	6 974,59	R travaux entrée
2026/04/30 067863	Fournisseur : 4502719304 HARNOIS ENERGIES INC.	R	43	21 397,13	R carburant sites
2026/04/30 067864	Fournisseur : 8195640115 HUDL (CONSTRUCTION LONGER INC)	R	43	1 590 190,27	R R-25 TDE
2026/04/30	Fournisseur : 5145467720 INVERSO	R	43	124 398,19	R dalle CT
067865 2026/04/30 067866	Fournisseur : JONATHAN F JONATHAN FORGET	R	43	5 316,30	D honoraires
2026/04/30 067867	Fournisseur : 8195653006 LA CARTOUCHERIE	R	43	163,20	D location imprimante
2026/04/30 067868	Fournisseur : 8198214188 LES ENTREPRISES DOLBEC LTÉE	R	43	611,84	D opérations LET
2026/04/30 067869	Fournisseur : 8198466828 LES EQUIPEMENTS R.M. NADEAU	R	43	653,90	D pièces garage
2026/04/30 067871	Fournisseur : 8198214442 MACPEK INC	R	43	1 212,10	D pièces garage
2026/04/30 067872	Fournisseur : 8195706355 MECANIQUE K.G. INC.	R	43	6 632,76	D remorques 22R2 et 25R4
2026/04/30 067873	Fournisseur : 8198200487 MEUNIER OUTILLAGE INDUSTRIEL Fournisseur : 8194715077	R	43	1 390,49	D fournitures SST
2026/04/30 067874	MILIEM BALANCE ET SOLUTION DE PESAGE	R	43	234 630,40	R balances entrée

DATE/N°		CHEQ.		DESCRIPTION
2026/04/30 067875	Fournisseur : 8194374180 PASCAL SERVICE PROMOTIONNEL INC.	R 43	2 965,60	D vêtements promotionnels
2026/04/30 067876	Fournisseur : 8198646363 PORTES RUEL	R 43	1 359,42	D réparation CT

RÉGIE INTER. DU CENTRE DE VALORISATION
Liste générale des transactions bancaires
PÉRIODE DU 2026/04/16 AU 2026/05/15

Résolution
Entente politique
Délégation

R
E
D

DATE/N°		CHEQ.			DESCRIPTION
2026/04/30 067877	Fournisseur : 8195650770 PRODUITS DE SOUDURE MARTECH	R 43	182,49	D	fournitures usine
2026/04/30 067878	Fournisseur : 8198224000 RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	R 43	14 939,57	R	honoraires vérification
2026/04/30 067879	Fournisseur : 8195667555 RESSORTS CHARLAND (SHERB.) INC	R 43	1 617,48	D	tracteur 55
2026/04/30 067880	Fournisseur : 8198323928 SERVICE DE PNEUS COMEAU	R 43	124,07	D	services
2026/04/30 067881	Fournisseur : 8195699191 SHERLENN HYDRAULIQUE ET PRODUITS INDUSTR	R 43	442,88	D	pièces garage
2026/04/30 067882	Fournisseur : 8002076642 SONIC ENERGIES	R 43	17 205,49	D	carburant tracteurs
2026/04/30 067883	Fournisseur : 5142811010 STANTEC EXPERTS-CONSEILS LTEE	R 43	206 575,99	R	R-25 TDE
2026/04/30 067884	Fournisseur : 8195668884 T.G.C. INC.	R 43	5 139,82	D	opérations LET
2026/04/30 067885	Fournisseur : 8662263766 TERMINIX CANADA	R 43	172,29	D	contrat annuel
2026/04/30 067886	Fournisseur : 4506299992 TLA ARCHITECTES Fournisseur : TOROMONT C	R 43	2 414,48	R	R-25 TDE
2026/04/30 067887	TOROMONT CAT	R 43	6 277,29	D	entretien équipements CAT
2026/04/30 067888	Fournisseur : 5149906636 VOGHEL	R 43	5 060,45	D	ligne CRD
2026/04/30 067889	Fournisseur : 8338438112 WSP CANADA INC	R 43	1 496,97	D	fermeture C7
2026/04/30 067890	Fournisseur : 9055646225 WURTH CANADA LIMITED	R 43	342,53	D	ligne CRD
2026/04/30 067893	Fournisseur : 8195642235 E.W. EXCAVATION	R 43	5 767,43	D	dalle CT
2026/04/30 067925	Fournisseur : 4188317000 LOCATION PRINCE INC.	R 44	3 978,14	D	dalle CT
2026/05/04 066984	Fournisseur : 8198238000 VILLE DE SHERBROOKE	16357	2 359,65	E	taxes municipales
2026/05/06 067396	Fournisseur : 8195608414 MUNICIPALITE DE BURY	16368	105,91	E	taxes municipales
		TOTAL:	3 169 162,01		

Objet : Valoris – Suivi budgétaire au 30 avril 2026 du budget de fonctionnement 2026 adopté
Sommaire du dossier <u>Mise en contexte</u> Vous trouverez ci-joint le suivi budgétaire au 30 avril 2026 du budget 2026 adopté.
Impact financier X Aucune implication financière : ☐ Prévu au budget : ☐ Non prévu au budget :
Recommandations Que le suivi budgétaire au 30 avril 2026 du budget de fonctionnement 2026 adopté soit et est déposé.

Préparé par : Réjean Pellerin, contrôleur
Approuvé par : Jean-Jacques Caron, directeur général et secrétaire-trésorier
Date : 21 mai 2026

DESCRIPTION

REVENUS

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
VOIRIE MUNICIPALE
DÉCHETS DOMESTIQUES ET ASSIMILÉS
AUTRES
BANQUE ET PLACEMENTS
GAIN (PERTE) CESSION IMMOBILISATIONS
EXCÉDENT POUR DETTE
AUTRES

TOTAL DES REVENUS

DÉPENSES

CONSEIL
GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE
AUTRES
COLLECTE ET TRANSPORT
ÉLIMINATION
TRI ET CONDITIONNEMENT
TRAITEMENT PUTRESCIBLES
MATÉRIAUX SECS
AUTRES
INDUSTRIES ET COMMERCE
AUTRES FRAIS
CESSION

TOTAL DES DÉPENSES OPÉRATION

REMBOURSEMENT DETTE LT
TRANSFERT SUR INVESTISSEMENT
INTÉRÊTS ET ESCOMPTE
PRÉLÈVEMENT SUR RÉSERVE INTÉRÊTS

TOTAL DES COMPTES PRÉSENTATION MUNICIPALES

TOTAL DES DÉPENSES

RÉSULTATS NETS

BUDGET	RÉSULTATS		EXERCICE
2026	2025		2026
	Suivi		Suivi
	avr-25	33%	avr-26
-	40 623		172 842
30 250	39 568		-
16 185 969	4 769 791	32%	5 148 768
2 452 384	385 210	16%	403 653
150 000	84 483	39%	59 231
-	-		-
-	-		-
	0		64 845
18 818 603	5 319 676	31%	5 849 340
31 133	7 153	19%	5 813
1 670 564	417 937	31%	525 029
5 000	-		-
1 958 469	508 530	36%	699 006
5 311 362	1 703 826	27%	1 437 111
814 269	295 634	35%	285 472
1 787 850	271 493	18%	328 304
2 355 992	505 246	26%	623 718
-	-		22 566
75 000	44 988	60%	44 821
-	-		-
-	-		-
14 009 639	3 754 806	28%	3 971 840
3 494 357	1 261 800	53%	1 865 900
	2 211 158		3 721 677
1 137 000	377 773	58%	658 782
(31 357)			
4 600 000	3 850 732	136%	6 246 359
18 609 639	7 605 537	55%	10 218 199
208 963	(2 285 862)		(4 368 859)

COMMENTAIRES

REVENUS

- Les revenus cumulatifs à la fin du mois d'avril 2026 sont de 5 849 340 \$, correspondant à 31 % du budget ;
- Les revenus cumulatifs du 4^e mois de l'année 2026 sont supérieurs aux revenus de la même période en 2025 de 529 664 \$;
- Cette différence est due à une augmentation des arrivages de matières à l'enfouissement et au compost. C'est le résultat de l'effet saisonnier avec l'arrivée du printemps ;
- Des revenus de subventions ont également été enregistrés en avril ;
- Les revenus de la vente de fer extrait de la ligne de tri CRD, sont en deçà des revenus de 2025, mais les revenus de copeaux de bois sont supérieurs à ceux de l'année 2025 ;
- La facturation bisannuelle à note locataire du parc, pour le traitement des eaux, a été enregistré en avril 2026.

DÉPENSES

- Le total des charges au 30 avril 2026 est de 10 218 199 \$, entraînant un déficit de 4 368 859 \$ à la fin du mois d'avril ;
- Toutefois il faut tenir compte du montant de 3 721 677 \$ inscrit comme « transfert sur investissement », qui sont des dépenses en immobilisation, qui seront éventuellement transférées aux prêts des règlements d'emprunt R-23, R-25 et R-27 ;
- La charge d'intérêt des prêts temporaires, et le remboursement d'un gros montant du capital de l'emprunt global, à l'hiver, expliquent en partie le déficit à la fin d'avril ;
- Le mois de d'avril se termine toutefois avec un excédent des revenus, par rapport aux dépenses d'opération, de 1 877 500 \$;
- Une dépense importante de 252 088 \$ a été nécessaire au mois de mars pour effectuer la réfection du plancher de béton du centre de transfert qui était dans un état avancé de détérioration ;
- Les dépenses d'opération sont bien contrôlées avec un pourcentage de 28 % du budget alors qu'il y a 33 % de l'année d'écoulé.

Objet : Valoris – Listes des contrats comportant une dépense de 25 000 \$ et plus adjugés par Valoris
Sommaire du dossier Mise en contexte Vous trouverez ci-joint : - liste A – liste des contrats comportant une dépense de 25 000\$ et plus adjugés par Valoris – avril 2026. - liste B – liste des contrats entre 2000\$ et 25 000\$ conclus avec un fournisseur totalisant 25 000\$ depuis le début de l'exercice financier. - liste C – Liste des contrats entre 2000\$ et 25 000\$ conclus avec un fournisseur ayant atteint 25 000\$ au cours d'un mois précédent en 2026.
Impact financier x Aucune implication financière : ☐ Prévu au budget : ☐ Non prévu au budget :
Recommandations Que la liste A – liste des contrats comportant une dépense de 25 000\$ et plus adjugés par Valoris – avril 2026 soit et est déposée. Que la liste B – liste des contrats entre 2000\$ et 25 000\$ conclus avec un fournisseur totalisant 25 000\$ depuis le début de l'exercice financier soit et est déposée. Que la liste C – liste des contrats entre 2000\$ et 25 000\$ conclus avec un fournisseur ayant atteint 25 000\$ au cours d'un mois précédent en 2026 soit et est déposée.

Préparé par : Réjean Pellerin, contrôleur financier
Approuvé par : Jean-Jacques Caron, directeur général et secrétaire-trésorier
Date : 21 mai 2026

A - LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000\$ ET PLUS ADJUGÉS PAR VALORIS - AVRIL 2026

No	Date facture	Fournisseur	Prix taxes nettes	Objet	Autorisé par	Processus d'adjudication
<u>1</u>	2026/04/01	8194715077 MILIEM BALANCE ET SOLUTION DE PESAGE	234630,40	PO 3016	c. a.	appel offres public
<u>2</u>	2026/04/01	8195626448 EXCAVATION STEVE LEBLANC	316541,34	REFECTION DE L,ENTREE	c. a.	appel offres public
<u>3</u>	2026/04/01	4188481966 BETON CHEVALIER INC.	6940,51	PO 578916	c. a.	appel offres public
<u>4</u>	2026/04/01	4188481966 BETON CHEVALIER INC.	65844,10	PO 578916	c. a.	appel offres public
<u>5</u>						
<u>6</u>						
<u>7</u>						
<u>8</u>						
<u>9</u>						
<u>10</u>						
<u>11</u>						
<u>12</u>						
<u>13</u>						
<u>14</u>						
<u>15</u>						
<u>16</u>						
<u>17</u>						
<u>18</u>						
<u>19</u>						
<u>20</u>						

B - LISTE DES CONTRATS ENTRE 2 000\$ ET 25 000\$ CONCLUS AVEC UN FOURNISSEUR TOTALISANT 25 000\$ DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE FINANCIER

No	Date facture	Fournisseur	Prix taxes nettes	Objet	Autorisé par	Processus d'adjudication
<u>1</u>	2026/04/01	8195665660 ENVIRO CONNEXIONS	27 094,21	PO 578943	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>2</u>	2026/04/01	8195665660 ENVIRO CONNEXIONS	42 818,65	PO 578943	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>3</u>	2026/04/01	8195665660 ENVIRO CONNEXIONS	32 513,05	PO 578942	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>4</u>	2026/04/01	8195665660 ENVIRO CONNEXIONS	51 382,37	PO 578942	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>5</u>	2026/02/19	5143844222 GBI EXPERTS-CONSEILS INC	3 851,67	PO 478930	c. a.	appel offres public
<u>6</u>	2026/03/31	5143844222 GBI EXPERTS-CONSEILS INC	8 128,05	PO 656346	c. a.	appel offres public
<u>7</u>	2026/03/12	5143844222 GBI EXPERTS-CONSEILS INC	10 572,77	PO 3034	c. a.	appel offres public
<u>8</u>	2026/04/28	5143844222 GBI EXPERTS-CONSEILS INC	19 959,38	Commande N° 0003062	c. a.	appel offres public
<u>9</u>	2026/04/15	8195623871 LES SERVICES EXP INC.	9 425,35	PO 827315	autorisé	gré à gré
<u>10</u>	2026/03/23	8195623871 LES SERVICES EXP INC.	11 425,07	PO 578931	autorisé	gré à gré
<u>11</u>	2026/03/17	8195623871 LES SERVICES EXP INC.	3 945,08	PO 578924	autorisé	gré à gré
<u>12</u>	2026/01/30	8195623871 LES SERVICES EXP INC.	9 410,50	PO 479494	autorisé	gré à gré
<u>13</u>	2026/04/15	4186589966 TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY S.E.N.C.	7 871,90	FORMATION MATIERE GESTION CONTRACTUELLE	autorisé	gré à gré
<u>14</u>	2026/04/15	4186589966 TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY S.E.N.C.	2 126,93	MURAILLE	autorisé	gré à gré
<u>15</u>	2026/04/15	4186589966 TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY S.E.N.C.	21 919,06	VALORIS ET BIOGENIE (NOUVEAU BAIL)	autorisé	gré à gré
<u>16</u>	0	0	-	0	0	0
<u>17</u>	0	0	-	0	0	0
<u>18</u>	0	0	-	0	0	0
<u>19</u>	0	0	-	0	0	0
<u>20</u>	0	0	-	0	0	0
<u>21</u>	0	0	-	0	0	0
<u>22</u>	0	0	-	0	0	0
<u>23</u>	0	0	-	0	0	0
<u>24</u>	0	0	-	0	0	0
<u>25</u>	0	0	-	0	0	0
<u>26</u>	0	0	-	0	0	0
<u>27</u>	0	0	-	0	0	0
<u>28</u>	0	0	-	0	0	0
<u>29</u>	0	0	-	0	0	0
<u>30</u>	0	0	-	0	0	0

C - LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 2 000\$ CONCLUS AVEC UN FOURNISSEUR AYANT ATTEINT 25 000\$ AU COURS D'UN MOIS PRÉCÉDENT EN 2026

No	Date d'adjudication	Fournisseur	Prix adjugé (avant taxes)	Objet	Autorisé par	Processus d'adjudication
<u>1</u>	2026/04/01	MEDIC SOLU MEDIC SOLUTIONS	14 288,75	PRIMES AVRIL 2026	fonctionnaire autorisé	mutuelle
<u>2</u>	2026/04/01	4502719304 HARNOIS ENERGIES INC.	6 191,48	2632 L	c. a.	appel offres public
<u>3</u>	2026/04/15	4502719304 HARNOIS ENERGIES INC.	4 681,69	2208.2 L	c. a.	appel offres public
<u>4</u>	2026/04/22	4502719304 HARNOIS ENERGIES INC.	5 501,45	2619 L	c. a.	appel offres public
<u>5</u>	2026/04/18	4502719304 HARNOIS ENERGIES INC.	3 491,03	1588.56 L	c. a.	appel offres public
<u>6</u>	2026/04/16	4502719304 HARNOIS ENERGIES INC.	3 230,45	1487.4 L	c. a.	appel offres public
<u>7</u>	2026/04/29	4502719304 HARNOIS ENERGIES INC.	4 341,69	1975 L	c. a.	appel offres public
<u>8</u>	2026/04/28	4502719304 HARNOIS ENERGIES INC.	3 299,83	1505 L	c. a.	appel offres public
<u>9</u>	2026/04/25	4502719304 HARNOIS ENERGIES INC.	7 639,20	3631.74 L	c. a.	appel offres public
<u>10</u>	2026/04/01	8002076642 SONIC ENERGIES	2 550,64	1035.2 L	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>11</u>	2026/04/09	8002076642 SONIC ENERGIES	2 097,34	903.5 l	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>12</u>	2026/04/08	8002076642 SONIC ENERGIES	2 564,96	983.2 l	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>13</u>	2026/04/14	8002076642 SONIC ENERGIES	2 499,08	1073.9 l	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>14</u>	2026/04/18	TOROMONT C TOROMONT CAT	3 205,67	PO 365412	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>15</u>	2026/04/15	8779565696 HYDRO-QUEBEC	23 529,92	ELECTRICITE USINE		0 services publics
<u>16</u>	2026/04/09	8779565696 HYDRO-QUEBEC	2 987,43	ELECTRICITE CUBE		0 services publics
<u>17</u>	2026/04/27	8779565696 HYDRO-QUEBEC	6 248,10	ELECTRICITE LET		0 services publics
<u>18</u>	2026/04/15	8198323680 TRANSPORT ET EXCAVATION STEPHANE NA	4 359,45	PO 478908	fonctionnaire autorisé	appel sur invitation
<u>19</u>	2026/04/15	8198323680 TRANSPORT ET EXCAVATION STEPHANE NA	4 621,99	PO 478909 5E VERSEMENT	fonctionnaire autorisé	appel sur invitation
<u>20</u>	2026/04/14	8194811041 TECH-NIC RESEAU CONSEIL INC.	6 760,44	PO365261	fonctionnaire autorisé	gré à gré
<u>21</u>	2026/04/30	5142811010 STANTEC EXPERTS-CONSEILS LTEE	58 157,16	Commande N° 0003060	c. a.	appel offres public
<u>22</u>	2026/04/15	5142811010 STANTEC EXPERTS-CONSEILS LTEE	98 659,63	Commande N° 0003061	c. a.	appel offres public
<u>23</u>	2026/04/10	5142811010 STANTEC EXPERTS-CONSEILS LTEE	2 397,98	PO 478939	c. a.	appel offres public

Objet : Valoris – Tonnage des matières résiduelles acheminées au site Bury – mensuel avril 2026 / cumulatif 2025
Sommaire du dossier Mise en contexte Vous trouverez ci-joint le bilan mensuel et cumulatif au 30 avril 2026 du tonnage des matières résiduelles acheminées au site Bury. Pour les fins d'analyse comparative, le bilan cumulatif 2025 à la même date est présenté.
Impact financier X Aucune implication financière : ☐ Prévu au budget : ☐ Non prévu au budget :
Recommandations Que le bilan mensuel et cumulatif au 30 avril 2026 du tonnage des matières résiduelles acheminées au site Bury soit et est déposé.

Préparé par : Geneviève Morin, coordonnatrice administrative

Approuvé par : Jean-Jacques Caron, directeur général

Date : 21 mai 2026

Tableau de tonnages pour le centre de valorisation des matières résiduelles à Bury - Bilan au 30 avril 2026

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total 2026	Janv - Avril	Différence	%
														2 025		
Municipalités membres																
Ascot Corner	48 570	44 350	51 910	60 060									204 890	208 330	-3 440	-2%
Bury	8 160	14 010	13 770	19 680									55 620	64 080	-8 460	-13%
Chartierville	150	4 045	4 485	8 920									17 600	18 430	-830	-5%
Cookshire-Eaton	69 560	69 480	71 180	83 980									294 200	285 220	8 980	3%
Dudswell	28 370	26 385	33 710	35 540									124 005	123 280	725	1%
East Angus	101 620	95 670	101 860	121 770									420 920	381 630	39 290	10%
Hampden	3 100	2 600	3 280	5 300									14 280	12 850	1 430	11%
La Patrie	18 080	12 120	11 125	27 090									68 415	56 440	11 975	21%
Lingwick	7 340	7 215	14 415	9 610									38 580	40 990	-2 410	-6%
Newport	9 630	7 820	19 250	12 560									49 260	46 020	3 240	7%
Scotstown	9 090	8 500	12 925	17 530									48 045	44 910	3 135	7%
St-Isidore de Clifton	19 070	8 960	9 890	28 480									66 400	50 250	16 150	32%
Weedon	52 080	46 215	51 470	69 780									219 545	222 790	-3 245	-1%
Westbury	23 960	12 190	13 400	16 240									65 790	70 780	-4 990	-7%
Sherbrooke	2 533 090	2 234 320	2 871 720	3 536 950									11 176 080	10 845 300	330 780	3%
Total	2 931 870	2 593 880	3 284 390	4 053 490	0	0	0	0	0	0	0	0				
												Total A	12 863 630	12 471 300	392 330	3%
Municipalités non-membre																
St-Claude	14 890	25 290	14 120	31 070									85 370	67 360	18 010	27%
Valcourt	12 840	11 860	26 880	16 280									67 860	64 800	3 060	5%
Val-Joli	18 410	29 100	17 340	35 550									100 400	79 360	21 040	27%
Total	46 140	66 250	58 340	82 900	0	0	0	0	0	0	0	0				
												Total B	253 630	211 520	42 110	20%
Autres																
Déchets autres	93 430	218 340	698 850	229 880									1 240 500	304 420	936 080	307%
Déchets sous contrat	74 440	159 950	131 130	309 780									675 300	297 200	378 100	127%
Centre de transfert (autres)	282 870	302 880	120 030	417 070									1 122 850	1 064 140	58 710	6%
Rejet centre de tri	215 140	297 830	242 010	328 400									1 083 380	141 560	941 820	665%
Total	665 880	979 000	1 192 020	1 285 130	0	0	0	0	0	0	0	0				
												Total C	4 122 030	1 807 320	2 314 710	128%
Total enfouissement	3 643 890	3 639 130	4 534 750	5 421 520	0	0	0	0	0	0	0	0				
												Total A+B+C=D	17 239 290	14 490 140	2 749 150	19%

en Kilogramme (kg) : 1000 kg = 1 tonne métrique

RÉGIE INTERMUNICIPALE DU CENTRE DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS ET DE SHERBROOKE - VALORIS

Tableau de tonnages pour le centre de valorisation des matières résiduelles à Bury - Bilan au 30 avril 2026														Janv - Avril		
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total 2026	2 025	Différence	%
RECOUVREMENT																
Recouvrement contrat	294 750	152 390	245 990	388 650									1 081 780	1 150 830	-69 050	-6%
Recouvrement final	0	0	0	1 136 410									1 136 410	2 480 570	-1 344 160	-54%
Recouvrement journalier	0	0	969 370	0									969 370	20 190	949 180	4701%
Tamissage grossier Kruger	540 270	585 800	0	183 000									1 309 070	1 950 020	-640 950	-33%
TOTAL	835 020	738 190	1 215 360	1 708 060	0	0	0	0	0	0	0	0				
												Total E	4 496 630	5 601 610	-1 104 980	-20%
CENTRE DE TRI																
Agréga clients	0	0	17 110	167 650									184 760	166 350	18 410	11%
Bardeaux asphalte	2 950	0	4 410	44 500									51 860	65 930	-14 070	-21%
CRD - clients	378 150	229 750	584 380	310 320									1 502 600	2 601 780	-1 099 180	-42%
CRD - Partenaire	7 960	16 070	35 460	125 390									184 880	76 910	107 970	140%
CRD - Clients sous contrat	657 960	1 327 420	1 304 660	1 606 030									4 896 070	3 984 720	911 350	23%
Souche	1 840	1 560	0	10 760									14 160	7 800	6 360	82%
TOTAL	1 048 860	1 574 800	1 946 020	2 264 650	0	0	0	0	0	0	0	0				
												Total F	6 834 330	6 903 490	-69 160	-1%
CENTRE DE TRANSFERT																
Bardeaux asphalte (vers Bury)	0	0	0	0									0	0	0	#DIV/0!
CRD - Centre de transfert	188 590	147 780	46 640	256 390									639 400	1 336 710	-697 310	-52%
Bardeaux asphalte (vers valorisation)	0	0	0	161 110									161 110	115 320	45 790	40%
												Total G	800 510	1 452 030	-651 520	-45%
Ecocentre Sherbrooke (vers Bury)																
CRD - Ecocentre	160 820	144 290	266 780	451 610									1 023 500	998 660	24 840	2%
Matériaux granulaires	0	0	0	0									0	0	0	#DIV/0!
Terre	0	0	1 910	105 850									107 760	13 390	94 370	705%
Bardeaux - Ecocentre	0	0	0	0									0	11 000	-11 000	-100%
TOTAL	160 820	144 290	268 690	557 460	0	0	0	0	0	0	0	0				
												Total H	1 131 260	1 023 050	108 210	11%

RÉGIE INTERMUNICIPALE DU CENTRE DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS ET DE SHERBROOKE - VALORIS

Tableau de tonnages pour le centre de valorisation des matières résiduelles à Bury - Traitement par compostage - Bilan au 30 avril 2026														Janv - Avril			
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total 2026	2 025	Différence	%	
Municipalités membres																	
Ascot Corner	12 100	11 980	15 170	26 280									65 530	65 410	120	0%	
Bury	5 390	2 820	7 910	4 520									20 640	19 710	930	5%	
Chartierville	700	700	400	1 100									2 900	3 300	-400	-12%	
Cookshire-Eaton	23 380	16 390	28 160	93 640									161 570	122 040	39 530	32%	
Dudswell	6 260	4 930	8 440	15 000									34 630	34 250	380	1%	
East Angus	10 970	7 560	12 600	50 210									81 340	78 160	3 180	4%	
Hampden	450	450	325	500									1 725	2 050	-325	-16%	
La Patrie	2 040	1 990	1 915	3 110									9 055	8 480	575	7%	
Lingwick	800	1 100	1 100	1 900									4 900	4 300	600	14%	
Newport	2 510	1 040	3 220	3 290									10 060	10 815	-755	-7%	
Scotstown	2 030	1 800	2 200	2 700									8 730	10 190	-1 460	-14%	
St-Isidore de Clifton	2 180	6 780	2 240	4 820									16 020	10 485	5 535	53%	
Weedon	12 510	7 410	12 640	25 370									57 930	47 770	10 160	21%	
Westbury	3 170	2 850	3 840	5 810									15 670	12 320	3 350	27%	
Sherbrooke	635 650	544 250	671 520	1 644 120									3 495 540	3 334 380	161 160	5%	
Total	720 140	612 050	771 680	1 882 370	0	0	0	0	0	0	0	0					
													Total A	3 986 240	3 763 660	222 580	6%
en Kilogramme (kg) : 1000 kg = 1 tonne métrique																	

Objet : Procuration pour la signature et le dépôt des formulaires de demandes de permis à la Ville de Sherbrooke
Afin de permettre le dépôt de demandes de permis auprès de la Ville de Sherbrooke dans le cadre de travaux au centre de transfert de Valoris à Sherbrooke, le conseil d'administration doit autoriser formellement certaines fonctions clés à agir au nom de l'organisation. Il apparaît opportun que le conseil d'administration désigne la direction générale, ainsi que les titulaires des fonctions de direction et les chargés de projet, comme étant autorisés à préparer, signer et déposer les demandes de permis requises auprès de la Ville de Sherbrooke.
Impact financier X Aucune implication financière : ☐ Prévu au budget : ☐ Non prévu au budget :
Recommandation CONSIDÉRANT QUE des travaux sont projetés au centre de transfert de Valoris à Sherbrooke et qu'ils nécessitent l'obtention de permis auprès de la Ville de Sherbrooke; CONSIDÉRANT QUE conformément aux pratiques en vigueur, aucune demande ne peut être déposée au nom de l'organisation sans une autorisation formelle du conseil d'administration; IL EST RÉSOLU : QUE Valoris autorise la direction générale, ainsi que les titulaires des fonctions de direction et les chargés de projet, à agir au nom de l'organisation pour préparer, signer et déposer auprès de la Ville de Sherbrooke toute demande de permis requise dans le cadre de travaux au centre de transfert de Valoris à Sherbrooke.

Préparé par : Joey Labranche, chargé de projets
Approuvé par : Mathieu Fortin, directeur de projet
Date : 28 avril 2026

Objet : Dépôt du règlement no 5.4 - 2 modifiant le Règlement no 5.4 de la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke

Sommaire du dossier

Mise en contexte

La déléguée, Christelle Lefèvre, a donné l’avis du règlement n° 5.4 - 2 et a déposé le projet de ce règlement le 30 avril 2026.

Analyse

Impact financier

- ☒ Aucune implication financière :
- ☐ Prévu au budget :
- ☐ Non prévu au budget :

Recommandations

Après mention de l’objet du règlement par le directeur général,

Considérant que la déléguée, Christelle Lefèvre, a donné l’avis du règlement n° 5.4 - 2 et a déposé le projet de ce règlement le 30 avril 2026 conformément à l’article 356 de la Loi sur les cités et villes;

Que le Règlement n° 5.4 - 2 soit adopté, enregistré et copié au long au livre des règlements de la Régie, sous le numéro 5.4 - 2, qu’il soit revêtu du sceau de la Régie, signé par la présidente du conseil et le directeur général et déposé sous la garde de ce dernier.

Préparé par : Geneviève Morin
Approuvé par : Jean-Jacques Caron
Date : 21 mai 2026

RÈGLEMENT NUMÉRO 5.4 - 2

MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 5.4
DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DU CENTRE DE VALORISATION
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS ET DE SHERBROOKE

IL EST ORDONNÉ ET DÉCRÉTÉ PAR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 5.4 -2, CE QUI SUIT :

Article 1.- L'article 2.2 du Règlement numéro 5.4 de la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke est abrogé et remplacé par le suivant :

2.2 Tarifs – Matières résiduelles qui proviennent du centre de transfert

Les tarifs suivants sont imposés par la Régie et exigés de toute municipalité membre, municipalité non-membres et client, pour la réception et le traitement des matières ci-après désignées qui transitent par le centre de transfert de Sherbrooke avant d’être reçues au site de Bury:

Description		Tarif municipalité membre	Tarif municipalité non-membre	Tarif client privé
Redevances		36,00 \$ / tonne	36,00 \$ / tonne	36,00 \$ / tonne
Redevances partielles		12,00 \$ / tonne	12,00 \$ / tonne	12,00 \$ / tonne
Transport et transbordement		8,60 \$ / tonne + 14,00 \$ / tonne = 22,60 \$ / tonne	9,50 \$ / tonne + 14,90 \$ / tonne = 24,40 \$ / tonne	9,50 \$ / tonne + 14,90 \$ / tonne = 24,40 \$ / tonne
Pesée publique		s/o	10,00 \$ / pesée	15,00 \$ / pesée + taxes
Déchets		216,00 \$ / tonne + redevances + transport et transb. = 276,60 \$ / tonne	94,00 \$ / tonne + redevances + transport et transb. = 154,40 \$ / tonne	133,00 \$ / tonne + redevances + transport et transb. = 193,40 \$ / tonne
Déchets (tarif minimum)		25,00 \$ + redevances	25,00 \$ + redevances	25,00 \$ + redevances
	Transport et transbordement CRD	12,90 \$ / tonne + 21,00 \$ / tonne = 33,90 \$ / tonne	14,25 \$ / tonne + 22,35 \$ / tonne = 36,60 \$ / tonne	14,25 \$ / tonne + 22,35 \$ / tonne = 36,60 \$ / tonne
Matériaux CRD (70% et +)		67-62,00 \$ / tonne	77-67,00 \$ / tonne	82-67,00 \$ / tonne
Chargement du matériel si déclassé après déchargement		153,00 \$ / voyage	153,00 \$ / voyage	153,00 \$ / voyage + taxes
Bardeaux d’asphalte trié		85,00 \$ / tonne + transport et transb. = 107,60 \$ / tonne	85,00 \$ / tonne + transport et transb. = 109,40 \$ / tonne	90,00 \$ / tonne + transport et transb. = 114,40 \$ / tonne
Grattage de boîte / nettoyage		110,00 \$ / heure (minimum 30 minutes)	110,00 \$ / heure (minimum 30 minutes)	110,00 \$ / heure (minimum 30 minutes) + taxes

Article 4.1- Abrogations

Le présent règlement abroge toute résolution, ordonnance, règlement et tout procès-verbal adopté ou émis par la Régie incompatible avec les dispositions ou objets du présent règlement.

4.2. Effets des abrogations

Les abrogations faites en vertu du présent règlement ne portent atteinte à aucun droit acquis, aucune obligation existante, aucune procédure en cours, aucune peine en cours, ni aucun acte accompli, décidé, ordonné ou conclu ou qui doit être fait en vertu de ces règlements et de leurs modifications; notamment, mais sans restreindre la portée de ce qui précède, elles ne portent pas atteinte aux résolutions prises, aux ordres donnés, aux contrats conclus, aux franchises ou privilèges accordés, aux tarifs imposés ou à toutes autres choses faites sous l'empire de ces règlements ou de leurs modifications; ni aux droits et devoirs des fonctionnaires et employés de la Régie, lesquels continuent d'exercer leurs fonctions tant qu'il n'en est pas décidé autrement en vertu du présent règlement; mais au contraire, tous ces actes, et choses continuent d'être régis par les dispositions de ces règlements et de leurs modifications jusqu'à ce qu'ils soient modifiés, remplacés ou révoqués sous l'empire du présent règlement.

Article 4.- Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

FAIT ET PASSÉ À BURY, ce

Le président du conseil,

Robert Roy

Le directeur général,

Jean-Jacques Caron

Nous certifions que le Règlement n° **5.4 - 2** a été soumis aux approbations suivantes :

Avis du règlement et dépôt du projet de règlement : 30 avril 2026;

Adoption par le conseil : 28 mai 2026;

Publication :

Entrée en vigueur : 1^{er} septembre 2026

Le président du conseil,

Robert Roy

Le directeur général,

Jean-Jacques Caron

RÈGLEMENT NUMÉRO 5.4 - 2

MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 5.4
DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DU CENTRE DE VALORISATION
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS ET DE SHERBROOKE

IL EST ORDONNÉ ET DÉCRÉTÉ PAR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 5.4 -2, CE QUI SUIT :

Article 1.- L'article 2.2 du Règlement numéro 5.4 de la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke est abrogé et remplacé par le suivant :

2.2 Tarifs – Matières résiduelles qui proviennent du centre de transfert

Les tarifs suivants sont imposés par la Régie et exigés de toute municipalité membre, municipalité non-membres et client, pour la réception et le traitement des matières ci-après désignées qui transitent par le centre de transfert de Sherbrooke avant d’être reçues au site de Bury:

Description	Tarif municipalité membre	Tarif municipalité non-membre	Tarif client privé
Redevances	36,00 \$ / tonne	36,00 \$ / tonne	36,00 \$ / tonne
Redevances partielles	12,00 \$ / tonne	12,00 \$ / tonne	12,00 \$ / tonne
Transport et transbordement	8,60 \$ / tonne + 14,00 \$ / tonne = 22,60 \$ / tonne	9,50 \$ / tonne + 14,90 \$ / tonne = 24,40 \$ / tonne	9,50 \$ / tonne + 14,90 \$ / tonne = 24,40 \$ / tonne
Pesée publique	s/o	10,00 \$ / pesée	15,00 \$ / pesée + taxes
Déchets	216,00 \$ / tonne + redevances + transport et transb. = 276,60 \$ / tonne	94,00 \$ / tonne + redevances + transport et transb. = 154,40 \$ / tonne	133,00 \$ / tonne + redevances + transport et transb. = 193,40 \$ / tonne
Déchets (tarif minimum)	25,00 \$ + redevances	25,00 \$ + redevances	25,00 \$ + redevances
Transport et transbordement CRD	12,90 \$ / tonne + 21,00 \$ / tonne = 33,90 \$ / tonne	14,25 \$ / tonne + 22,35 \$ / tonne = 36,60 \$ / tonne	14,25 \$ / tonne + 22,35 \$ / tonne = 36,60 \$ / tonne
Matériaux CRD (70% et +)	67,00 \$ / tonne	77,00 \$ / tonne	82,00 \$ / tonne
Chargement du matériel si déclassé après déchargement	153,00 \$ / voyage	153,00 \$ / voyage	153,00 \$ / voyage + taxes
Bardeaux d’asphalte trié	85,00 \$ / tonne + transport et transb. = 107,60 \$ / tonne	85,00 \$ / tonne + transport et transb. = 109,40 \$ / tonne	90,00 \$ / tonne + transport et transb. = 114,40 \$ / tonne
Grattage de boîte / nettoyage	110,00 \$ / heure (minimum 30 minutes)	110,00 \$ / heure (minimum 30 minutes)	110,00 \$ / heure (minimum 30 minutes) + taxes

Article 4.1- Abrogations

Le présent règlement abroge toute résolution, ordonnance, règlement et tout procès-verbal adopté ou émis par la Régie incompatible avec les dispositions ou objets du présent règlement.

4.2. Effets des abrogations

Les abrogations faites en vertu du présent règlement ne portent atteinte à aucun droit acquis, aucune obligation existante, aucune procédure en cours, aucune peine en cours, ni aucun acte accompli, décidé, ordonné ou conclu ou qui doit être fait en vertu de ces règlements et de leurs modifications; notamment, mais sans restreindre la portée de ce qui précède, elles ne portent pas atteinte aux résolutions prises, aux ordres donnés, aux contrats conclus, aux franchises ou privilèges accordés, aux tarifs imposés ou à toutes autres choses faites sous l'empire de ces règlements ou de leurs modifications; ni aux droits et devoirs des fonctionnaires et employés de la Régie, lesquels continuent d'exercer leurs fonctions tant qu'il n'en est pas décidé autrement en vertu du présent règlement; mais au contraire, tous ces actes, et choses continuent d'être régis par les dispositions de ces règlements et de leurs modifications jusqu'à ce qu'ils soient modifiés, remplacés ou révoqués sous l'empire du présent règlement.

Article 4.- Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

FAIT ET PASSÉ À BURY, ce

Le président du conseil,

Robert Roy

Le directeur général,

Jean-Jacques Caron

Nous certifions que le Règlement n° **5.4 - 2** a été soumis aux approbations suivantes :

Avis du règlement et dépôt du projet de règlement : 30 avril 2026;

Adoption par le conseil : 28 mai 2026;

Publication :

Entrée en vigueur : 1^{er} septembre 2026

Le président du conseil,

Robert Roy

Le directeur général,

Jean-Jacques Caron